



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS
33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopie : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250402-DC2025_05-DE



Décision du Maire n° DC2025-05

Mercredi 02 avril 2025

DECISION RELATIVE A LA PASSATION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°2024-INV-002 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DU CHATEAU DES 4 FILS AYMON

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021-10 portant sur les délégations du conseil municipal au Maire de certaines de ses attributions,

Vu la délibération n°2024-058 en date du 11 septembre 2024 portant sur l'attribution du marché n°2024-INV-002 à l'entreprise DAGAND ATLANTIQUE,

Considérant la nécessité de prolonger la durée du marché pour permettre la prise en compte des différentes intempéries ayant eu un impact sur l'exécution de la prestation,

DECIDE

ARTICLE 1 - De passer un avenant n°1 au marché public de travaux de restauration du Château des 4 fils Aymon. Il s'agit de prolonger la durée de la tranche ferme de travaux de 3 semaines soit jusqu'au 04 avril 2025 inclus.

ARTICLE 2 - Le montant du marché reste inchangé.

ARTICLE 3 - La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4 - Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à :

- Madame la Sous-Préfète de BLAYE,
- Aux intéressés.

et portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.


Le Maire,
Alain TABONE

